

BAREME D'HONORAIRES TERRE ABSOLUE SAS applicables au 20/09/2019 TVA 20%

Vente de biens à usage d'habitation	Honoraires TTC sur prix de vente final * Non cumulables Charge vendeur sauf disposition contraire au mandat
Jusqu'à 500 000€	5%
> 500 000€	4%
Parking ou Box	Forfait de 2000€ TTC
Baux commerciaux	A la charge du preneur 20% HT du loyer annuel hors charges

* Dans le cadre de délégation de mandat les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçue le mandat initial

Locations pour baux d'habitation ou mixte régis par la loi 89-462 du 6/07/1989	MONTANT TTC A LA CHARGE DU LOCATAIRE ET DU BAILLEUR		
Selon la liste des villes publiée en annexe du décret N° 2013-392 du 10 mai 2013	Zone très tendue	Zone tendue	Reste du territoire
Visites-Constitution des dossiers-rédaction de bail	12€/M2	10€/M2	8€/M2
Etat des lieux	3€/M2	3€/M2	3€/M2